Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 056-215600636-20260428-DCM_2026_042-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT
Commune de GESTEL

N° 2026-042

Délibération du Conseil Municipal
Séance du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GESTEL légalement convoqué le vingt-et-un du mois d'avril, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Françoise MERRET, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Etaient présents :

Madame Françoise MERRET
Madame Catherine AUDRAN
Monsieur Loïc QUEGUINER
Madame Annelise RALEC
Monsieur Laurent DUHENOY
Madame Yvonne KARABOUÉ
Monsieur Jean-Marie GUYMARD
Madame Nelly GALLEN
Monsieur Christophe CORLAY
Monsieur Frédéric HONORÉ
Monsieur Christophe CARER
Madame Manuela VOISIN
Madame Aurélie GARGAM
Madame Stéphanie LECOMTE
Monsieur Ewan MAILLET
Madame Ludivine BOURIC
Madame Lucie JACQUEMIN
Monsieur Matthieu LECOMTE
Monsieur Ludovic KARABOUÉ
Monsieur Vladislav SOKOLOV

Absents excusés :

Monsieur Michel DAGORNE
Madame Sophie BRETON
Madame Khanittha COLIN-JOMMUANG

Pouvoirs :

Monsieur Michel DAGORNE à Madame Françoise MERRET
Madame Sophie BRETON à Madame Catherine AUDRAN

Secrétaire de séance : Christophe CARER

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Créée en 2001, par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque conseil municipal, il est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. Ils doivent pouvoir apporter des informations sur l'actualité défense.

Il convient de procéder à la désignation du correspondant défense de la commune de GESTEL.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents,

Article unique : de désigner Monsieur Matthieu LECOMTE correspondant défense de la commune.

Le secrétaire
Christophe CARER

Le Maire,
Françoise MERRET

MAIRIE DE GESTEL (MORBIHAN)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)